

N/REF : 20/01/2026 16H41 C:002020 I:02576
V/REF : AC/C37612
V/Email reçu le Mardi 20/01/2026 a 16H41

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. MOB
IMMEUBLE : LA MADELEINE -MOB
RUES DE L'ABREUVOIR/HAUT PUIITS
1 a 13, RUE DES BOIS DEBOUTS
35400 ST MALO

Rennes, le 10 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-006

LOCALISATION : 11 RUE DE L'ABREUVOIR - MME ROLLAND 06 03 37 53 96
LOGEMENT N° 013994, PORTE N°11, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4

MOTIF : RÉPARER FUITE SOUS BAIGNOIRE- SI BESOIN E=RETIRER PAILLASSE ET METTRE
TABLIER DE BAIGNOIRE

Donneur d'ordre : Mme T KERMARREC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 30/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : PAS DE FUITE CONSTATÉE SOUS LA BAIGNOIRE MAIS ROBINET DE
BAIGNOIRE DESSERRÉ
RESSERAGE DU ROBINET DE LA BAIGNOIRE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 02/02/26 a 16H02 TKERMARREC@AIGUILLON.COM

22/01 : MSG REP
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 02/02/26 A 16:01 MME T KERMARREC

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00		100,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00		20,00
TOTAL H.T.					120,00
T.V.A. a 10,00%					12,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>132,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.